Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

FF 2019
www.droitfederal.admin.ch
La version électronique
signée fait foi

Approbation des plans de construction dans le domaine de l'asile concernant la commune de Chiasso (TI); centre fédéral pour requérants d'asile «via Motta 1b»

du 23 mai 2019

Se fondant sur la demande du 22 octobre 2018 du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), le Département fédéral de justice et police (DFJP) a approuvé, sous certaines charges, l'augmentation temporaire de la capacité du centre fédéral pour requérants d'asile «via Motta 1b» ainsi que l'installation d'un container.

Notification

La décision sera notifiée directement aux participants à la procédure. Durant la période de recours, elle peut être consultée sur internet à l'adresse www.ejpd.admin.ch/ejpd/it/home/aktuell/meldungen/2019/2019-05-28.html; il est possble d'obtenir une copie auprès du Secrétariat général DFJP, 3003 Berne.

Voies de droit

La décision du DFJP peut faire l'objet d'un recours écrit et dûment motivé (art. 95*l* LAsi[1]) devant le Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall.

28 mai 2019 Département fédéral de justice et police

1 Loi sur l'asile du 26 juin 1998 (RS **142.31**)